ADRESSE

A NOSSEIGNEURS

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

PAR LES NÉGOCIANS DE BORDEAUX.

NOSSEIGNEURS,

NOUS ſommes informés que quelques Députés à l'Aſſemblée Nationale ſe diſpoſent à y faire une motion pour demander l'abolition de la traite des Negres.

Cette traite tient à des intérêts ſi puiſſans, qu'effrayés des malheurs que ſa ſuppreſſion occaſionneroit à la France, nous nous croyons fondés à vous faire part de nos alarmes.

Nous ſentons combien la ſeule idée d'eſclavage contriſte d'abord ; mais chez l'homme ſocial des conſidérations d'intérêt public & général viennent quelquefois combattre des idées

Ran
DC
141
.F74
no.657

prises dans son cœur, la réflexion vient quelquefois modérer le sentiment; & c'est ce que nous éprouvons, nous qui, attachés au Commerce, sommes appellés à considérer sous ses divers aspects celui de la traite.

L'esclavage des Negres n'est pas l'ouvrage du siecle actuel, qui l'a trouvé établi : c'est sur cette base qu'ont été posés les fondemens de nos Colonies; c'est à cet établissement que la France, & plusieurs autres Puissances, doivent les avantages immenses qu'elles retirent aujourd'hui de leurs possessions à l'Amérique.

On se tromperoit si on regardoit l'Afrique comme l'endroit de la terre où les hommes jouissent le plus de la plénitude de leurs droits naturels : ils y naissent esclaves pour la plûpart, ou sont exposés à le devenir par une suite des guerres auxquelles ce pays est continuellement en proie.

L'Européen les achete pour les conduire à l'Amérique, & nous croyons pouvoir assurer que ce marché, tout révoltant qu'il paroît, a sauvé & sauve journellement la vie à une multitude de Noirs qui périroient par le fer du vainqueur, & que ce dernier épargne, parce qu'il sent que la vente qu'il en fait lui donne un bénéfice, tandis que leur mort ne lui en présenteroit aucun.

Arrivé à l'Amérique, le Negre eſt condamné au travail : mais en Europe le mercénaire y eſt aſſujéti, & le mot en cela ne change rien à la choſe.

A la vérité, le Negre eſt expoſé aux caprices d'un maître, & il ſe trouve des maîtres cruels, parce que parmi les hommes il ſe rencontre des êtres ſans humanité : mais les abus en ce genre diminuent tous les jours ; il eſt poſſible encore de les corriger, même de les réformer ; & l'exemple de tant de Colons accoutumés à traiter avec douceur leurs eſclaves, de meilleures lois enfin, finiront par faire diſparoître la rigueur de l'eſclavage.

Sans doute l'eſclave eſt expoſé aux caprices d'un maître ; mais auſſi le maître, dont il fait la principale richeſſe, a intérêt de le conſerver, tandis que le mercénaire n'étant rien à perſonne, perſonne n'eſt intéreſſé à ſa conſervation.

Une poſtérité nombreuſe n'eſt jamais une charge pour le Negre. Ses enfans appartiennent à ſon maître, qui eſt tenu de les nourrir, & de faire ſoigner à ſes frais ſon eſclave malade ; au lieu que le mercénaire, à qui ſon travail ne fournit pas de quoi faire vivre ſa famille, ou que la maladie accable, reſte dans un état de dénuement que n'éprouve jamais le Negre.

Le Negre a le ſentiment de l'eſclavage, le mercénaire a le ſentiment de la miſere que l'autre ne connoît pas : lequel eſt le plus à plaindre ?

Daignez croire, NOSSEIGNEURS, que nous ne faiſons pas ce parallele pour fermer vos cœurs à la pitié ; nous propoſons ſeulement les réflexions qui ſe préſentent ſur la condition des Negres ; nous voudrions la voir adoucir comme celle de tant d'infortunés qui, malheureuſement dans les pays les plus libres, forment la claſſe la plus nombreuſe : mais des circonſtances impérieuſes s'oppoſent au projet d'affranchir les Negres, & nous ne penſons pas d'ailleurs que l'exécution de ce projet pût les rendre plus heureux, puiſqu'ils ſortiroient de l'eſclavage pour aller groſſir la foule d'hommes qui, par ſon manque de moyens, n'eſt pas celle pour laquelle les jouiſſances & les douceurs de la vie ſemblent réſervées.

Mais s'il eſt douteux que l'affranchiſſement des Negres apportât à leur ſort un adouciſſement, il eſt inconteſtable que cet affranchiſſement, ou ſimplement la ſuppreſſion de la traite, auroit pour la France les ſuites les plus funeſtes.

1°. Il n'y a que des hommes nés dans un pays chaud, qui puiſſent réſiſter au travail à

l'Amérique, & il n'y a que la force qui puisse y contraindre au travail les hommes que le climat excite à la mollesse. Il faut donc des Negres, & des Negres esclaves, pour cultiver la terre; & si déja on se plaint que la traite n'en fournit pas assez pour mettre les terres en valeur, que seroit-ce si elle étoit supprimée ? La culture ne tarderoit pas à diminuer, & avec elle le commerce de l'Amérique.

2°. La suppression de la traite ne seroit qu'un acheminement à la suppression de l'esclavage : mais les esclaves étant une propriété qu'on évalue à un milliard, il conviendroit de rembourser à leurs maîtres cette énorme somme.

3°. En supposant qu'on se bornât à supprimer la traite, & à laisser ensuite l'esclavage s'éteindre de lui-même, comme cette extinction graduelle occasionneroit inévitablement une semblable diminution dans la valeur des terres, dont on estime le fonds à plus de deux milliards, & le produit annuel en denrées à plus de trois cens millions, il seroit juste encore d'accorder aux propriétaires une indemnité pour les dédommager de la perte que la Nation leur auroit occasionnée.

4°. Privés de leur propriété, ou seulement d'une partie de leurs ressources, les Colons

ne pourroient plus s'acquitter envers la France, vis-à-vis laquelle ils ont contracté une dette immense.

5°. L'idée seule d'un affranchissement même éloigné relâcheroit, chez les Negres, les liens de l'obéissance, réveilleroit chez eux l'esprit de sédition & de révolte, toujours prêt à éclater, & à leurs yeux le massacre général des Blancs deviendroit inévitablemenr un préalable pour hâter le moment de leur liberté.

6°. En admettant que les Blancs fussent épargnés, comme les Negres sont en bien plus grand nombre, ils finiroient par opprimer les Blancs, & on auroit tout à redouter des excès de ces hommes vis-à-vis lesquels on ne pourroit point employer l'exemple & l'instruction, qui même n'ont pas toujours un grand pouvoir sur les peuples de l'Europe.

7°. La France elle-même perdroit son commerce avec les Colonies, & elle ne sauroit s'en passer, puisqu'outre qu'il lui donne une prépondérance marquée sur les Puissances qu'il rend ses tributaires, il est un des plus grands soutiens de sa culture, de ses manufactures, de sa pêche & de sa navigation.

Tels sont, NOSSEIGNEURS, les obstacles qui s'opposent à l'abolition de la traite, à l'affranchissement des Negres, & font à la France

une loi rigoureuſe de maintenir l'eſclavage; & nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer que le ſyſtême contraire offre une ſingularité frappante, en ce que ſi dans la théorie il paroît ne ſouffrir aucune objection, il rencontre dans la pratique des difficultés inſurmontables. Malheureuſement les hommes célebres qui ont écrit ſur cette matiere ne l'ont traitée que du côté de la théorie; & quoiqu'on doive applaudir aux Philoſophes dont les erreurs mêmes ſont précieuſes quand elles peuvent conduire à adoucir le cœur humain, on eſt fondé, ce ſemble, à leur reprocher d'avoir trop cédé au mouvement de leur ame, & de s'être intéreſſés au ſort des eſclaves, au point de leur avoir mis, en quelque ſorte, le couteau à la main pour en frapper leurs maîtres, & ſe ſouſtraire ainſi à la ſervitude. C'eſt porter le zele trop loin, c'eſt ſurpaſſer l'Eſpagnol Laſcaſas qui, touché du ſort des Indiens dont il s'étoit déclaré le défenſeur, ne trouva d'autres expédiens pour l'adoucir, que de leur ſubſtituer des Africains, ſans faire réflexion que ces derniers étoient auſſi des hommes.

On veut ſupprimer l'eſclavage : mais des eſclaves qu'on deſire rendre libres à l'Amérique, la plus grande partie étoit eſclave, ou deſtinée à vivre dans l'eſclavage en Afrique, ſi

elle y étoit restée, & l'autre éprouve à l'Amérique, du moins du côté des besoins, un sort tel que la plûpart des ouvriers & des mercénaires d'Europe s'estimeroient heureux de le partager.

On veut supprimer l'esclavage, & rendre à la liberté six cent mille Negres: mais la Guienne haute & basse, & quelques Provinces adjacentes débouchent à l'Amérique presque toutes leurs denrées. La population de ces Provinces monte à deux millions d'hommes, & c'est pour changer la condition de six cent mille hommes qu'on aggraveroit celle de deux millions d'hommes, d'une grande partie desquels l'existence seroit compromise si le débouché de l'Amérique venoit à leur manquer.

On veut rendre libres six cent mille hommes, dont il est à croire que beaucoup, abandonnés à eux-mêmes, & se trouvant dénués de ressources, ne tarderoient pas à regreter leurs fers: mais plusieurs autres Provinces de France, & notamment la Flandre, la Picardie, la Normandie, la Brétagne, le Poitou, l'Aunis, la Saintonge, le Languedoc, la Provence, ont aussi avec l'Amérique les liaisons les plus étendues. L'Amérique favorise notre culture, nos manufactures, notre navigation, notre pêche, & la population des propriétaires, des cultiva-

teurs, des ouvriers, des matelots, qui ne fubfiftent que par l'Amérique, eft immenfe; enfin elle eft le féjour d'un grand nombre de Citoyens Français & d'hommes libres qui y ont une propriété, & c'eft au prix de la fortune & de la fubfiftance de tant d'hommes réduits, peut-être par l'effet d'une pitié inconfidérée, à la plus exceffive mifere, c'eft peut-être au prix de la vie de tous les hommes libres à l'Amérique, qu'on acheteroit la liberté de fix cent mille efclaves? Les partifans de l'affranchiffement des Negres ont-ils bien calculé les conféquences d'un tel projet, foit par rapport aux Negres, qui ne gagneroient pas à devenir libres, foit par rapport à une population bien plus nombreufe, qui, tenant fon exiftence de notre commerce avec l'Amérique, verroit confommer fa ruine par l'admiffion d'un fyftême inconfidéré, foit par rapport aux habitans libres des Colonies, où il eft poffible que la nouvelle feule du projet d'affranchir les Negres devienne le fignal du meurtre & du carnage? La confpiration dernierement découverte à la Martinique ne juftifie que trop nos craintes fur les dangers qui, dans ce moment, environnent les Colons.

Frappés de l'importance de ces confidérations, nous n'héfitons pas, Nosseigneurs, à

les mettre sous vos yeux, & à vous supplier de les peser dans votre sagesse, & de songer que la Province de Guienne est menacée de la plus terrible catastrophe, si la suppression de l'esclavage, ou simplement l'abolition de la traite étoit ordonnée, puisque cette abolition porteroit subitement à la culture & à l'industrie de cette Province le coup le plus funeste.

Nous aurons la confiance de vous observer encore que plusieurs Provinces adjacentes de la nôtre, & qui profitent du voisinage de Bordeaux pour déboucher leurs denrées à l'Amérique, sont exposées à la même catastrophe.

Jusqu'ici, NOSSEIGNEURS, nous nous sommes abstenus de vous parler du Commerce, si sous cette dénomination on entend les personnes attachées à l'état de Négociant : mais qu'il nous soit permis de vous faire observer que cet état a cela de cruel, que la moindre erreur en Administration peut renverser dans un moment les fortunes les plus solides; la France en a trop souvent fait la funeste expérience. Les tems sont changés, & sans doute on ne verra plus le caprice, l'intrigue & l'arbitraire, dicter des décisions dont dépendoit souvent notre sort : mais le moment actuel peut laisser encore dans les cœurs quelque place à la crainte. Le bien public n'est pas encore en paix avec ses

ennemis, & la révolution qu'occaſionneroient la ſuppreſſion de la traite & la chûte du commerce de l'Amérique, peut leur fournir l'eſpoir & les moyens d'ourdir de nouvelles trames. La politique étrangere profiteroit à voir tomber ce commerce : & comment ne pas ſe tenir en garde contre les efforts ſecrets de cette politique, dans un moment où la néceſſité des réformes pourroit offrir à l'étranger l'occaſion de chercher à faire adopter comme indiſpenſables des changemens qui au contraire ſeroient nuiſibles à la France ? Qui ſait même ſi quelque Nation rivale ne profiteroit pas du déſeſpoir de nos Colons, & d'une révolution dans nos Iſles, pour tenter des propoſitions qui tendroient à les faire paſſer ſous une autre Puiſſance ? L'éloquence enfin, à laquelle l'eſclavage préſente un ſi beau champ, pourroit par ſon preſtige faire illuſion.

Telles ſont nos craintes ſur le coup qu'on prépare au Commerce. A ces craintes ſe joint une idée doublement douloureuſe : ce n'eſt pas ſeulement du renverſement de ſa fortune perſonnelle que dans ce moment le Négociant a à s'occuper ; il n'eſt, vous le ſavez, NOSSEIGNEURS, qu'un agent intermédiaire entre les propriétaires & les conſommateurs ; c'eſt par ſon entremiſe que s'accorde ce crédit à la

faveur duquel les affaires ont pris une ſi grande extenſion ; mais vis-à-vis les propriétaires il eſt caution de ce crédit qu'il fait obtenir aux conſommateurs, & ſa ruine entraîneroit néceſſairement celle des premiers.

Cette réflexion, dont l'amertume n'a d'égal que la vérité, vous en ſentirez toute la force, & elle juſtifiera les réclamations que nous prenons la liberté de vous adreſſer contre un projet qui deviendroit pour la France une ſource de calamités.

Nous ſommes avec reſpect,

NOSSEIGNEURS,

Vos très-humbles & très-obéiſſans ſerviteurs, &c.